



CRÉDIT MUTUEL PAY ASSO, LA SOLUTION QUI SIMPLIFIE LES ENCAISSEMENTS DE VOTRE ASSOCIATION.

Cotisations, licences, dons, événements, vente d'articles... Proposez désormais à vos adhérents ou donateurs le paiement par carte sur internet. C'est simple, rapide, sans abonnement ni frais d'installation⁽¹⁾.

Affectées par la crise sanitaire et économique, de nombreuses associations ont été contraintes de suspendre leurs activités habituelles.

Afin de les accompagner vers la reprise, le **Crédit Mutuel** a décidé de rendre **gratuit Pay Asso** tout au long du second semestre 2020.

Grâce à la solution monétique **Pay Asso**, vous disposez d'une solution de paiement⁽¹⁾ sécurisée mise à votre disposition. Vous n'avez pas de site internet à créer, ni de développement technique à réaliser.

Une fois en ligne, chacun peut librement accéder à votre page de paiement sécurisé et s'identifier pour :

- **Régler les cotisations**, joindre des documents.
- **S'inscrire à une manifestation**.
- **Percevoir des dons** ⁽²⁾ et générer des reçus fiscaux.
- **Acheter des articles en ligne**.

Pay Asso vous permet de :

- **Percevoir quotidiennement les règlements** effectués par vos adhérents.
- **Gagner du temps** en évitant la gestion fastidieuse des chèques et espèces.
- **Suivre plus efficacement vos fichiers adhérents** et les inscriptions à vos événements.
- **Bénéficier d'une interface de gestion sécurisée**.
- **Recevoir régulièrement par mail un tableau récapitulatif** de l'ensemble des transactions effectuées.

Découvrez les démonstrations en ligne :

<https://www.creditmutuel.fr/fr/associations/gerer-son-quotidien/pay-asso.html>

Crédit Mutuel

VOTRE CONTACT : Christophe CORNET - christophe.cornet@creditmutuel.fr

(1) Tarification forfaitaire appliquée au-delà du 1 500^{ème} don encaissé (voir conditions en Caisse).

(2) Tarification à l'usage sur les services autres que la collecte de dons (voir conditions en Caisse).